

ainsi que des entreprises en coparticipation et des investissements mutuellement avantageux et discuter de questions économiques, bilatérales ou multilatérales, d'intérêt commun. En plus d'aborder les questions générales, la Commission doit discuter en détail les possibilités de coopération dans les secteurs de l'énergie, des ressources, de l'agriculture et de l'industrie secondaire.

Ce bref survol vous donnera une idée des efforts que nous consentons pour intensifier nos relations avec le Japon. Je crois que nos rapports sont déjà substantiels; cependant, les possibilités restent grandes et exigeront encore plus d'efforts, aussi bien de la part du gouvernement que de l'entreprise. C'est à ce prix seulement que nous pourrions réaliser pleinement les possibilités de coopération qui sont dans notre intérêt commun.

